Financé dans le cadre de la stratégie écophyto

GOUVERNEMENT

OFB

Bulletin de santé du végétal
GRANDES CULTURES
Hauts-de-France



N° 44 Date : 10 novembre 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

CÉRÉALES :

La majorité des parcelles de céréales d'hiver est au stade « 1 et 2 feuilles ».
Limaces : peu de captures cette semaine – surveillance jusqu'au stade 3-4 feuilles.
Pucerons et Cicadelles : même si la météo actuelle est moins propice, les pucerons restent actifs en parcelle : vigilance jusqu'au stade « début tallage ».

COLZA:

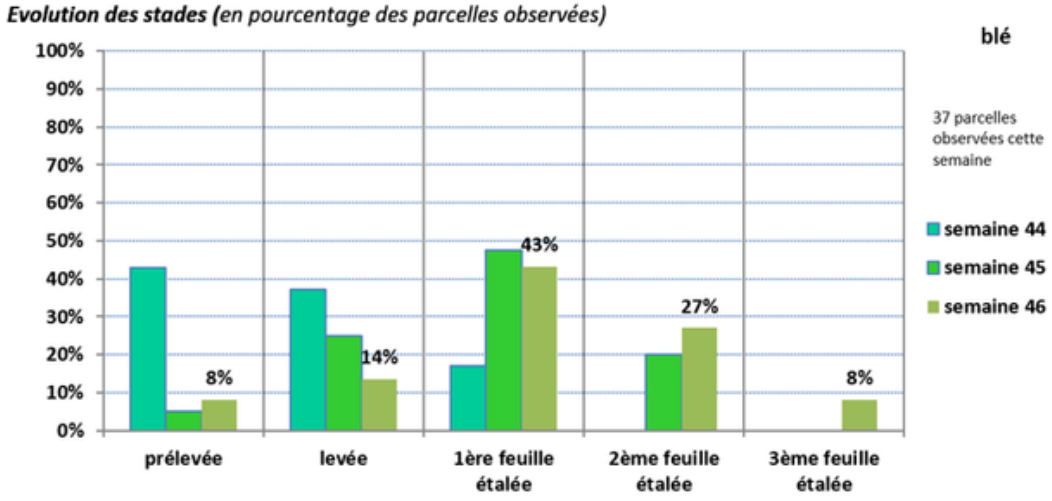
Larves d'altises : pression en augmentation, surveillance requise.
Altises adultes : fin du risque, malgré un vol qui se poursuit.
Pucerons : fin du risque.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

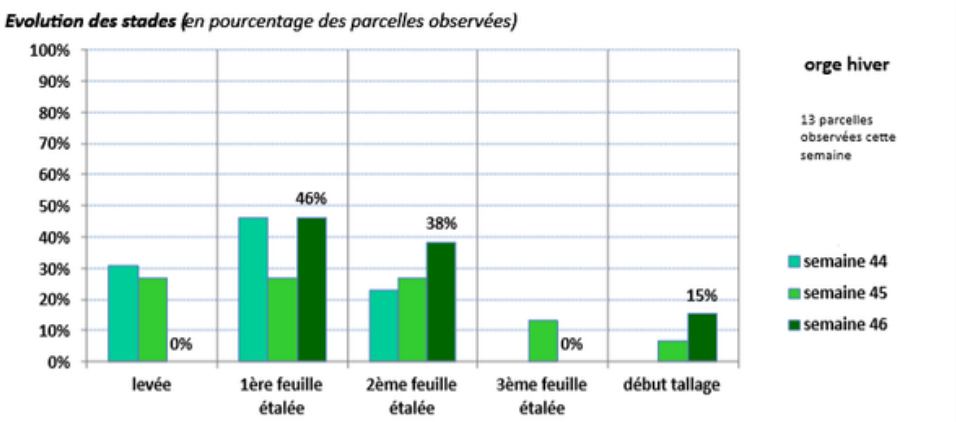
Cette semaine 50 parcelles sont inscrites sur Vigicultures (13 en orge d'hiver et 37 en blé).

Les stades évoluent lentement cette semaine : environ 70% des blés sont au stade «1 et 2 feuilles ». Les parcelles les plus avancées sont au stade «2 et 3 feuilles » pour des semis réalisés sur la 1ère quinzaine d'octobre.



En ce qui concerne les orges d'hiver :

- **Les parcelles les plus avancées sont au stade « début tallage », ce qui correspond à des semis précoces** (Kws Futuris semis du 25/09 dans l'Oise et Lg Zorica semis du 06/10 dans le Nord).
- **La majorité des parcelles est au stade « 1 et 2 feuilles » pour des semis autour du 15/10.**



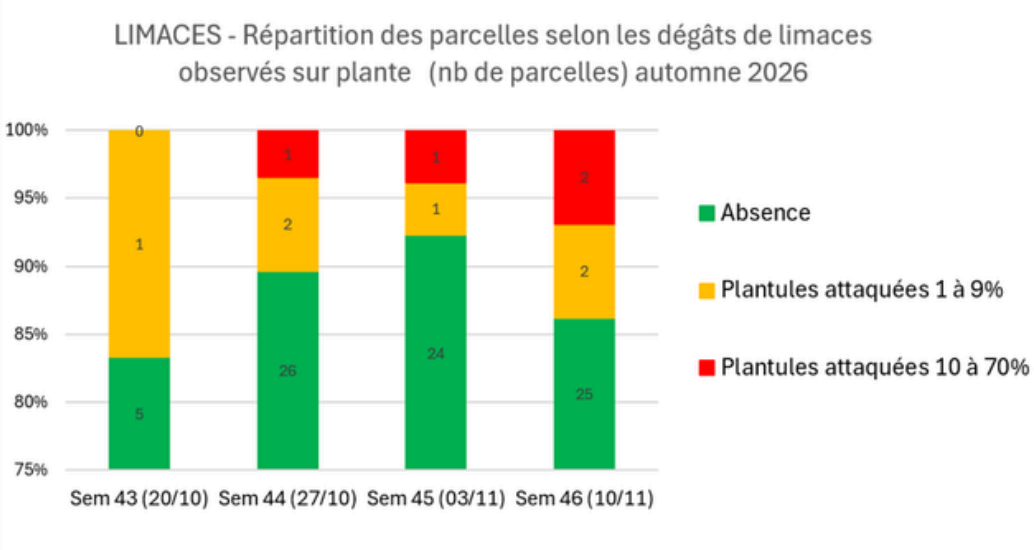
RAVAGEURS :



LIMACES : Restez vigilants notamment pour les parcelles argileuses et/ou les parcelles implantées en non-labour : **aller observer vos parcelles !**

Cette semaine, sur 29 parcelles observées (22 en blé et 7 en orge), des dégâts de limaces sont constatés sur 4 parcelles dont 2 avec :

- **20% des pieds attaqués** pour un blé semé le 03/10 dans l'Aisne ;
- **50% des plantes touchées** pour une parcelle d'orge d'hiver implantée en non labour, précédent blé le 06/10 dans le Nord.



Sur 10 parcelles avec présence de pièges (3 en orge et 7 en blé), leur présence est signalée sur 1 parcelle de blé précédent lin, implantée le 06/11 en non labour avec 26 limaces noires.

Pour rappel, les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols **creux**, les situations **de non-travail du sol ou de travail simplifié** avec **présence de résidus et en précédent colza.**
Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) : se référer aux BSV précédents

PUCERONS et CICADELLES : la surveillance des pucerons reste de mise

Puceron *Rhopalosiphum padi*

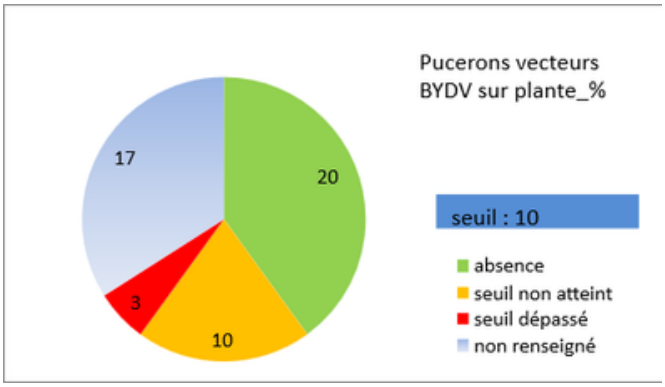
Même si les conditions actuelles sont moins propices, les pucerons restent actifs en parcelles. De plus, les températures douces et les conditions ensoleillées du week-end dernier ont été favorables au vol de pucerons. **La présence de pucerons « ailés » ou « aptères » est toujours signalée sur les parcelles de céréales.**

Les plaques engluées permettent de détecter les vols de pucerons avant les levées, **une fois la culture installée ce sont les seuils en végétation qui s'appliquent.**

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

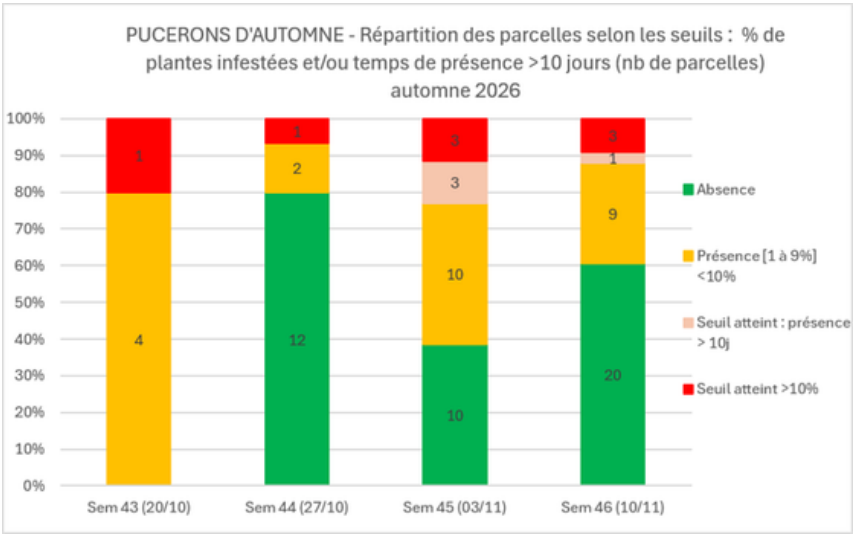
Cette semaine au sein du réseau : sur 33 parcelles observées (27 en blé et 6 en orge) : 13 parcelles signalent la présence de pucerons en parcelle :

- 9 parcelles signalent la présence de pucerons sans dépasser les seuils des 10% des pieds porteurs et la présence à plus de 10 jours : 1 à 8% des pieds porteurs de pucerons.
- **pour 4 parcelles de blé, le seuil indicatif de risque est dépassé :**
- **10% des pieds porteurs :** Lg Audace semée le 07/10 (10% des pieds porteurs) et Kws Globe semé le 19/10 (13% - proche 1 feuille) dans la Somme ainsi que Kingkong semé le 22/10 dans l'Aisne (20% - proche 1 feuille).
- **Plus de 10 jours de présence sur 1 parcelle de blé dans l'Aisne au stade 3 feuilles.**
- 20 parcelles signalent l'absence de pucerons.



			Semaine 44		semaine 45		semaine 46		
commune	culture	variété	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante_%	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante_%	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante_%	présence depuis plus de 10 jours
FLERS	Blé tendre d'hiver	Pondor			Z11 : 1ere F Etalee		Z11 : 1ere F Etalee	0	
LE MESNIL-CONTEVILLE	Blé tendre d'hiver	0	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee		Z11 : 1ere F Etalee	2	
YONVAL	Blé tendre d'hiver	KWS Globe			Z10 : Levée	5	Z11 : 1ere F Etalee	0	
FRÉVILLERS	Blé tendre d'hiver	Kingkong	Z01 : Pré-levée				Z11 : 1ere F Etalee	5	
FRÉVILLERS	Blé tendre d'hiver	0	Z01 : Pré-levée				Z11 : 1ere F Etalee	5	
BLESMES	Orge d'hiver	CARROUSEL	Z10 : Levée	0	Z12 : 2e F Etalee	10	Z11 : 1ere F Etalee	0	
BONNEVILLE	Blé tendre d'hiver	KWS Globe			Z10 : Levée	0	Z10 : Levée	13	
BONNEVILLE	Blé tendre d'hiver	LG Audace	Z11 : 1ere F Etalee	6	Z12 : 2e F Etalee	6	Z12 : 2e F Etalee	10	
ACHERY	Blé tendre d'hiver	KWS GLOBE	Z10 : Levée	12	Z12 : 2e F Etalee	7	Z13 : 3e F Etalee	9	oui
HERMAVILLE	Blé tendre d'hiver	Kingkong	Z01 : Pré-levée				Z11 : 1ere F Etalee	0	
COURTEUIL	Orge d'hiver	LG Zorica			Z12 : 2e F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
DEHÉRIES	Blé tendre d'hiver	RGT KOESIO	Z01 : Pré-levée		Z11 : 1ere F Etalee	5	Z11 : 1ere F Etalee	1	
NAMPCEL	Blé tendre d'hiver	LG Audace	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	2	
BRAY-LÈS-MAREUIL	Blé tendre d'hiver	LG Audace	Z11 : 1ere F Etalee	0			Z13 : 3e F Etalee	0	
FIEULAINE	Blé tendre d'hiver	KWS Perceptium			Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	0	
AUBIGNY-AUX-KAISNES	Blé tendre d'hiver	KING KONG	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee		Z11 : 1ere F Etalee	2	
VIC-SUR-AISNE	Blé tendre d'hiver	AUDACE	Z10 : Levée		Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	
COTTENCHY	Blé tendre d'hiver	Kingkong	Z01 : Pré-levée		Z11 : 1ere F Etalee	8	Z11 : 1ere F Etalee	0	
SAINS-EN-AMIÉNOIS	Orge d'hiver	LG Zorica	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
SOMBRIN	Blé tendre d'hiver	KWS Globe	Z01 : Pré-levée				Z11 : 1ere F Etalee	0	
FRÉVIN-CAPELLE	Blé tendre d'hiver	Pondor	Z01 : Pré-levée				Z10 : Levée	0	
HERMIES	Blé tendre d'hiver	KWS Erruptium					Z11 : 1ere F Etalee	0	
ÉTRÉAUPONT	Blé tendre d'hiver	KWS GLOBE	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	1	Z11 : 1ere F Etalee	1	
RONSSOY	Blé tendre d'hiver	RGT KOESIO	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
PRESLES-ET-BOVES	Orge d'hiver	CARROUSEL	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	6	Z12 : 2e F Etalee	0	
CHEVREGNY	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee		Z11 : 1ere F Etalee	0	
SAINTE-EUSOYE	Blé tendre d'hiver	RGT Majesko					Z12 : 2e F Etalee	8	
BROUCKERQUE	Blé tendre d'hiver	SU Sauvignon	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	1	Z13 : 3e F Etalee	2	
ERINGHEM	Orge d'hiver	zorika	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	Z21 : Debut tallage	0	
BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT	Blé tendre d'hiver	SY Admiration	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee		Z12 : 2e F Etalee	0	
STEENWERCK	Blé tendre d'hiver	LG Acrobat	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	5	

Sur 15 parcelles avec plaques engluées, 6 parcelles ont été relevées avec la présence de pucerons (3 en blé et 3 en orge d'hiver) : 1 à 36 individus piégés.

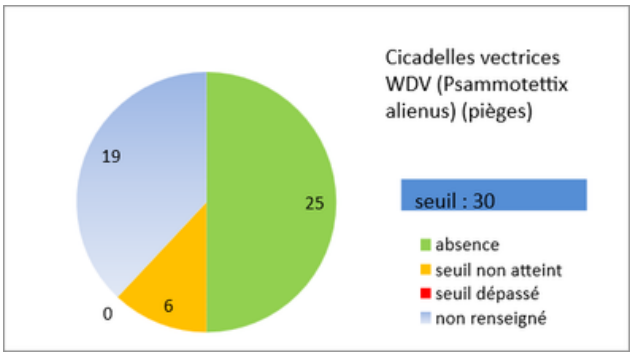


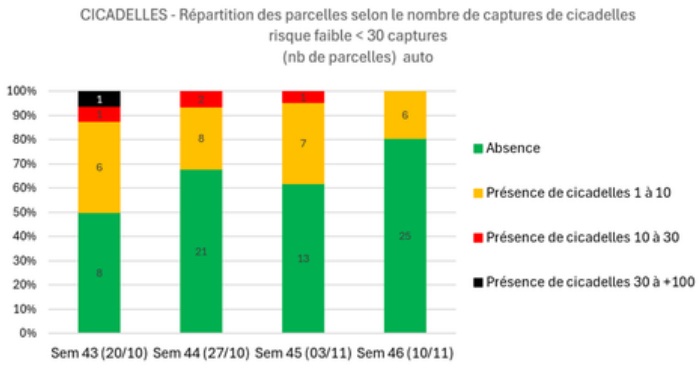


Cicadelles *(Psammotettix alienus)*

Actuellement, la baisse des températures n'est pas favorable aux vols de cicadelles.
Cette semaine, au sein du réseau sur 31 parcelles avec présence de pièges, on constate 25 parcelles avec absence de captures (20 en blé et 5 en orge d'hiver)**. Seules 6 parcelles ont piégé des individus mais loin du seuil : 1 à 4 cicadelles Psammotettix alienus piégées.**
Cette semaine aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier Psammotettix alienus sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.





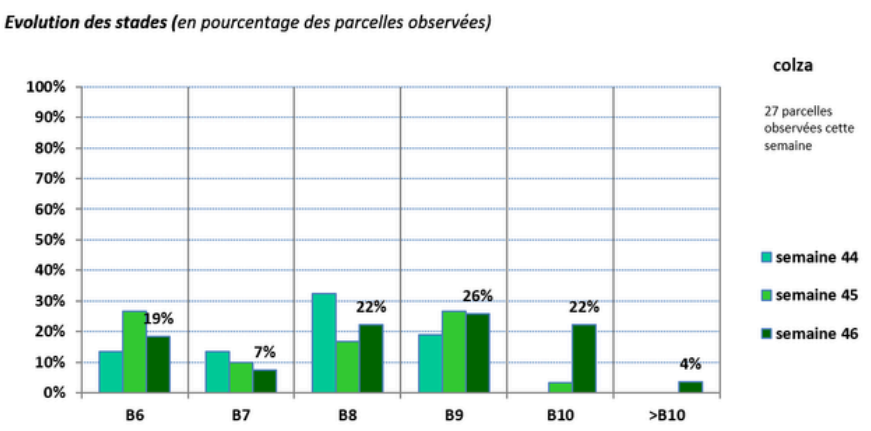
Mouches du semis

Hors réseau, quelques parcelles sont signalées avec des dégâts de mouche du semis en précédent lin et betterave essentiellement. Cette semaine, 1 parcelle dans l'Oise précédent maïs présente quelques symptômes au sein du réseau

COLZA

Stades :

27 parcelles ont été renseignées cette semaine.





M Roux-Duparque - CA02

Le retour des pluies permet au colza de reprendre sa croissance dans les parcelles en difficulté. Cette semaine :

- **7 parcelles** (26%) sont au stade **6 à 7 feuilles (B6 – B7) ;**
- **13 parcelles** (48%) sont au stade **8 à 9 feuilles (B8 – B9) ;**
- **6 parcelles** (22%) sont au stade **10 feuilles (B10) ;**
- **1 parcelle** (4%) est à plus de **10 feuilles.**



LARVES D'ALTISES : pression en augmentation, surveillance requise.

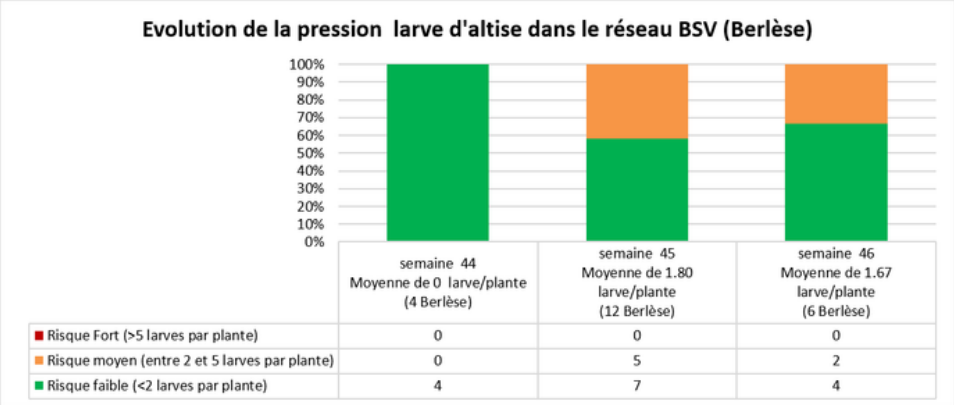
La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans **8** parcelles, à raison de **10 à 100% des plantes touchées** (moyenne : 72.8%). **Le pourcentage de parcelles et de plantes touchées est en augmentation.**

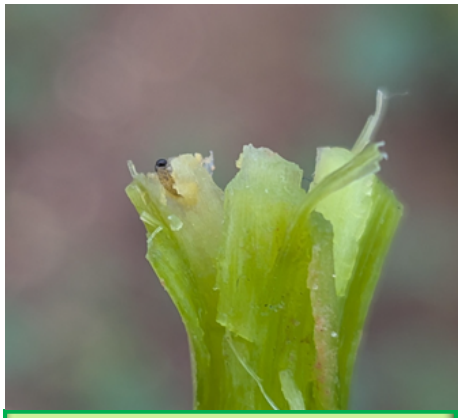
La présence des premières larves est assez précoce par rapport aux précédentes années, dues aux conditions climatiques exceptionnelles de ce début de campagne (voir graphique « date d'apparition des stades larvaires »). **Compte tenu du contexte de l'année, une surveillance du risque est indispensable.**

Evaluation du risque lié aux larves d'altises :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ. Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les premiers Berlèse dès maintenant.

Des Berlèse ont été réalisé dans 6 parcelles cette semaine. **4 parcelles attestent de la présence du ravageur avec de 1,25 à 5 larves par plante. Il est vivement conseillé de poursuivre le suivi sur la suite de la campagne.**





Larves d'altise (L1) - N. LATRAYE
(Terres Inovia)

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese-
Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant :
https://www.terresinovia.fr/fr/outils/estimation-du-risque-lie-aux-larves-de-grosse-altise

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous). :

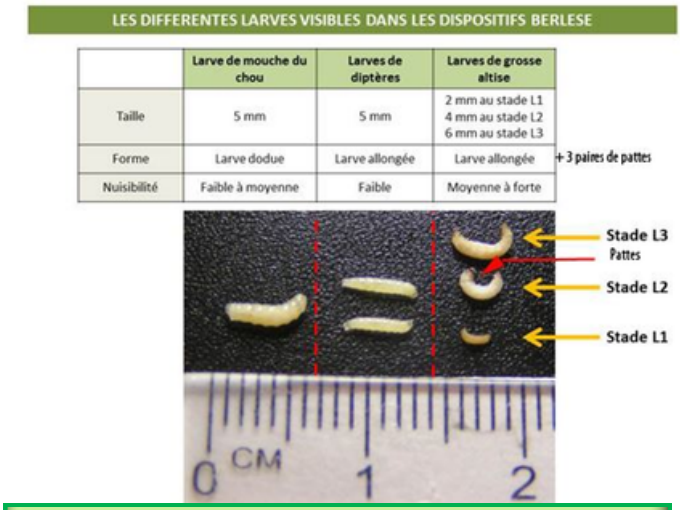
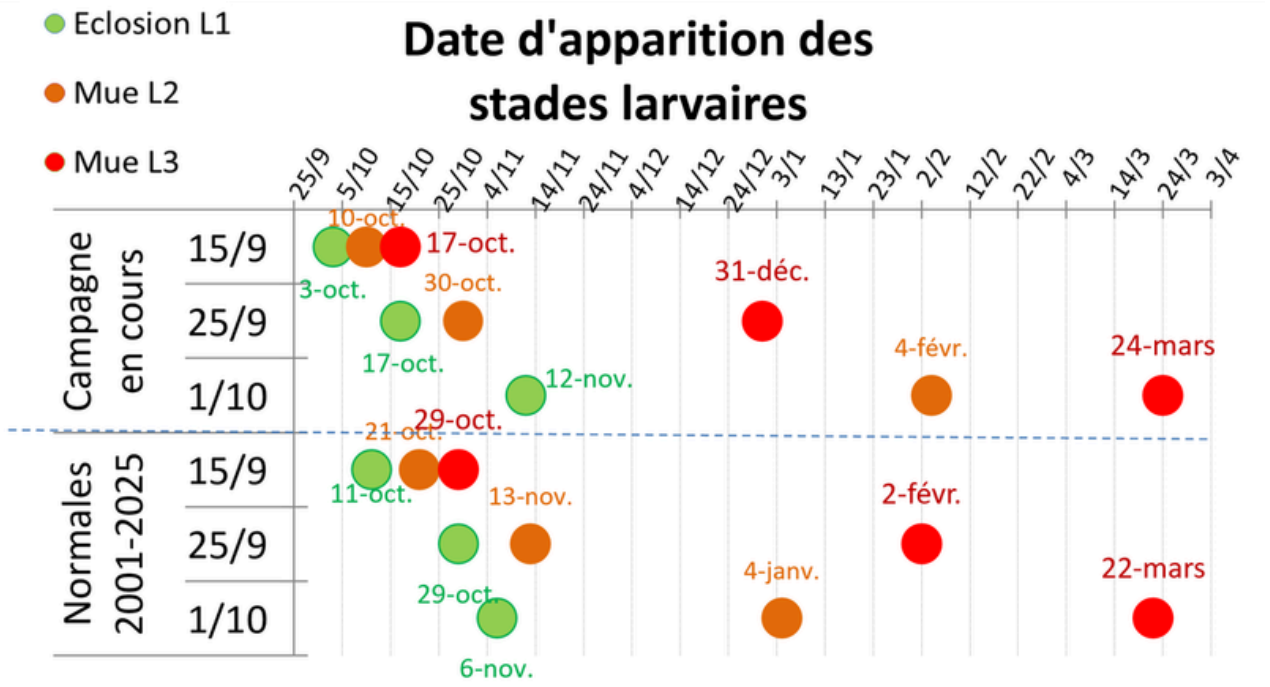


Photo : Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas
(archives Terres Inovia)

"Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). Pour un début de vol au 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 03 octobre, les premières L2 peuvent être observées depuis le 10 octobre, et les L3 depuis le 17 octobre.
Pour le pic de vol observé autour du 25 septembre, les larves ont commencé à atteindre le stade L2 à partir du 30 octobre, elles atteindront le stade L3 aux alentours du 31 décembre.
Les observations estimées arrivent 8 à 12 jours en avance par rapport aux normales.

Attention : le modèle ne prend en compte que les températures. Or, les conditions de sécheresse observées en septembre et au début du mois d'octobre ont favorisé des phénomènes de rétention de ponte, retardant ainsi l'émergence des larves. **Ces phénomènes doivent donc être pris en considération, car ils peuvent décaler l'apparition des stades larvaires.** La pluviométrie constitue également un facteur susceptible d'influencer leur apparition."



Seuil indicatif de risque :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

ALTISES ADULTES : fin du risque, malgré un vol qui se poursuit.



Symptomatique d'une année marquée par une pression sans précédent, le vol de la grosse altise se poursuit, mais tend désormais à diminuer. Cette semaine, des adultes de grosse altise ont été capturés dans **17 cuvettes,** avec des captures comprises entre **1 et 20 individus.** La moyenne s'établit à **8,64 adultes par cuvette.** Aucun adulte de petite altise n'a été capturé.
Malgré la poursuite du vol, aucune parcelle ne signale de nouveaux dégâts sur végétation. **La période de risque, qui s'étend de la levée au stade 3 feuilles inclus, est désormais dépassée**. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 8 plantes sur 10 présentent des morsures et que 25 % de la surface foliaire est consommée.
Dans les parcelles ayant subi des dégâts importants les semaines précédentes, notamment en raison d'un retard végétatif ou d'une dynamique de croissance limitée, le retour des précipitations a permis, a minima, d'initier une reprise de développement des colzas.

PUCERON VERT : fin du risque.

Trois parcelles signalent la présence de **pucerons verts** d**u colza,** avec 1 à 20 % de plantes porteuses.
Le retour des températures froides est défavorable à leur activité. Par ailleurs, **la période de risque, de la levée au stade 6 feuilles inclus (ou durant les 6 premières semaines de végétation), est désormais dépassée dans la quasi-totalité des parcelles.**

Autres ravageurs :

Charançons du bourgeon terminal (CBT) : Des adultes sont relevés dans **2 cuvettes** avec des captures de **2 (Aisne) et 4 (Oise) individus. Aucune larve n'est détectée dans les plantes.** En Hauts-de-France, la pression et le risque du charançon du bourgeon est globalement faible mais nécessite néanmoins une surveillance renforcée dans les zones limitrophes de la région Champagne-Ardenne.

Les signalements de dégâts de **mouche du chou** sont en hausse ces dernières semaines (1 parcelle dans le cadre du suivi BSV et de nombreuses parcelles hors réseau BSV), témoignant d'une pression particulièrement élevée et inhabituelle cette année. L'impact de ce ravageur peut être important, notamment lorsque le pivot est sectionné. Toutefois, les conséquences sur la survie et le développement des colzas dépendront en partie des conditions climatiques hivernales et printanières. **Il n'existe aucun moyen de gestion de ce ravageur.**



Dégâts de mouche du chou - M. ROUX-DUPARQUE - CA02

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au finance- ment du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agricul- ture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye – Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges – Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez,, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buecher - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somme
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :